

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **102 (1976)**

Heft 14: **SIA spécial, no 3, 1976**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Divers

### Coordination modulaire, pourquoi ?

L'ex-CRL (Commission fédérale de recherche pour la construction de logements) vient de publier son dernier rapport sur la coordination modulaire. A cette occasion, elle a organisé, conjointement avec la SIA et le CRB, une journée d'information à Zurich, le 28 septembre 1975.

Il peut paraître étonnant, voire paradoxal, en période de récession, de parler de coordination modulaire et, partant, de rationalisation. Pourtant, le succès de cette journée d'information (plus de 250 participants) est là pour démontrer l'intérêt toujours plus grand que portent les différents groupes professionnels à ce problème. Dans une intervention très remarquée, le Professeur Küng a analysé les causes et les effets de la récession qui touche le bâtiment et a montré qu'il est plus que jamais actuel de parler de rationalisation.

Rappelons ici pour mémoire que la coordination modulaire a pour principal objectif d'abaisser le coût de la construction en offrant aux différents partenaires du processus de production la possibilité de profiter de l'effet de série. Hans Litz, l'architecte auteur du rapport, définit la coordination modulaire comme un « moyen de communication normalisé » entre partenaires. La réduction de variétés, la polyvalence des éléments, l'interchangeabilité, les possibilités de stockage deviennent ainsi les corollaires de la normalisation dimensionnelle des éléments de construction.

Sous l'impulsion de son président, le Prof. J.-W. Huber, l'ancienne CRL s'est attachée, pendant près de huit ans, à établir les principes de la coordination modulaire et à en élaborer une méthode d'application. Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec les divers milieux intéressés. C'est ainsi, par exemple, que deux grandes entreprises suisses, Goehner et Franke, viennent d'aligner leurs propres systèmes de normes sur la méthode CRL. Ces premiers succès sont de bon augure pour la coordination modulaire. Il reste toutefois évident que seule l'acceptation de cette forme de normalisation par l'ensemble des prestataires peut permettre d'entrevoir des résultats économiques tangibles. Ainsi, il faudra encore vaincre les méfiances que les architectes ont pour la coordination modulaire. Il faudra aussi l'harmoniser avec d'autres normes et modifier, le cas échéant, certains règlements. Toutefois le temps travaille pour la coordination modulaire et il n'est guère douteux que l'avenir verra se développer les normes de construction dans ce contexte.

L'industrie manufacturière connaît depuis longtemps déjà de nombreuses « normes d'éléments » n'ayant, dans la plupart des cas, aucun lien entre elles. Or, le secteur de la construction n'est pas une industrie manufacturière et les particularités du bâtiment rendent nécessaire une conception d'ensemble préalable. La coordination dimensionnelle crée précisément ce système de référence supérieur à partir duquel peut être élaborée de manière harmonieuse et coordonnée la typification des éléments de construction.

Ces normes, si elles ont pour premier objectif d'abaisser les coûts de production, permettent également de garantir la « qualité » (encore faut-il définir ce que l'on entend par qualité). Les travaux de l'ancienne CRL sur la coordination modulaire doivent trouver leurs prolongements naturels dans l'élaboration de normes qualitatives touchant le secteur de la construction. Les études dans ce domaine en sont à un stade embryonnaire et de gros efforts

doivent encore être fournis tant par l'industrie que par les pouvoirs publics.

C'est dans cette double perspective d'une normalisation qualitative et d'une baisse des coûts de production qu'il faut espérer un avenir favorable à la coordination modulaire.

Pour mémoire, rappelons qu'une seconde journée d'information de la CRL sur la coordination modulaire aura lieu à Lausanne (EPFL, salle 107) le 28 septembre 1976. L'inscription peut se faire à la SVIA, avenue Jomini 8, 1001 Lausanne, tél. 021/36 34 21.

Alain Garnier, architecte,  
IREC/EPFL.

*N.B.:* Le rapport de la CRL sur la coordination modulaire est en vente à l'Office fédéral des imprimés, 3003 Berne.

### L'industrie suisse des machines et des appareils en 1975

L'année 1975 a été pour le VSM une *année difficile*, mais les affaires ont évolué de façon trop différente d'un secteur à l'autre pour parler d'une véritable année de crise. Toutefois, des mesures radicales ont été nécessaires pour parer aux *difficultés dues à la récession*. Un nombre croissant d'entreprises ont dû introduire le *chômage partiel* ou même la *réduction des postes de travail*. Environ 330 000 personnes travaillaient en 1975 dans l'industrie des machines et des métaux, soit 35 000 de moins qu'en 1974. Or, malgré cela, leur part de l'ensemble du personnel occupé de l'industrie suisse a passé de 45,0 à 45,7% !

La situation aurait été sensiblement plus critique en 1975 sans le *soutien des affaires d'exportation*, comme le montre *l'évolution de la rentrée des commandes*. En valeur, les commandes indigènes ont diminué de 33% en 1975 par rapport à 1974, tandis que celles de l'étranger n'ont régressé que de 17%. La *proportion des commandes de l'étranger* a ainsi continué d'augmenter, un résultat d'autant plus remarquable qu'en 1975 les fabricants suisses ont eu à faire face, outre l'affaiblissement de la demande à l'échelon mondial, à la nouvelle revalorisation du franc (12% par rapport à la £, 6% par rapport au DM, 4% par rapport au florin néerlandais).

Du fait de la diminution des *commandes en carnet*, les *réserves de travail* sont souvent tombées en dessous des temps de fabrication, de plus en plus de commandes ont été acceptées à des prix inférieurs au coût de production, diminuant le *niveau de rendement*.

Grâce aux commandes reprises de l'année précédente et à la conquête de nouveaux marchés d'exportation, l'industrie des machines et des appareils a été la seule grande branche d'exportation qui soit parvenue à *augmenter les exportations* en 1975. Avec ses 13,4 milliards de francs, elle a réalisé une *progression de près de 840 millions* (6,7%) par rapport à 1974.

Durant la même période, les *exportations de l'industrie des métaux* ont reculé de plus de 200 millions (8,9%) et ne s'élèvent plus qu'à 2,1 milliards de francs. Mais par rapport à l'ensemble des exportations suisses, la part des deux branches a passé de 41,9% en 1974, à 46,3% en 1975. Ainsi, *près d'un franc sur deux* obtenus par nos exportations échoit à l'industrie des machines et des métaux, qui s'est donc avérée une fois de plus être un des piliers décisifs de l'économie suisse.

W. P.